



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 23/12/2025
ID : 057-245700695-20251210-C20251209_09_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le neuf décembre à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Eric GONAND, Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Michel SCHMITT, Daniel TERVER, Mme Christine ACKER, M. Hervé GROULT, Mme Mauricette NENNIG, MM. Bernard DORCHY, Hassan FADI, Yves LICHT, Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Emmanuelle DUBOURDIEU, M. Hervé PATAT, Mme Patricia VEIDIG, MM. Yannick OLIGER, Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Olivier KORMANN, MMES Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, M. Joël IMMER, Mme Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration :</u> Marie-Odile KRIEGER	à	Patricia VEIDIG
Christopher PAQUET	à	David ROBINET
Déborah LANGMAR	à	Denis BAUR
Karine BERNARD	à	Valérie CARDET

Absents excusés : Alieth FEUVRIER, Marie-Pierre LAGARDE, Jerry PARPETTE, Evelyne DEROCHÉ,

Date de la convocation : 26 novembre 2025

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres présents : 43
Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : Emmanuelle DUBOURDIEU



9. Objet : Organigramme des Services de la CCCE – Modification

L'organigramme étant le schéma des relations hiérarchiques et fonctionnelles au sein de la CCCE, il y a lieu de le modifier afin de tenir compte des derniers changements intervenus depuis la validation de l'organigramme par le Conseil communautaire du 24 juin 2025 (mouvements de personnes, intitulés de postes, structuration des services).

Les principales modifications portent sur :

- le repositionnement d'un poste de chargé de mission au sein du pôle travaux – bâtiments,
- le positionnement du service communication protocole,
- le positionnement du service informatique au sein du pôle moyens et ressources.

L'organigramme annexé au présent rapport a été présenté au Comité Social Territorial du 12 novembre 2025 et a fait l'objet d'un avis favorable.

Considérant cet exposé,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 12 novembre 2025,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 25 novembre 2025,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'adopter l'organigramme modifié tel qu'annexé à la présente délibération,
- d'habiliter le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote :	Pour :	47
	Abstention :	0
	Contre :	0

Fait à Cattenom, le 10 décembre 2025

Le Président,

Michel PAQUET





Reçu en préfecture le 22/12/2025

ID : 057-245700695-20251210-C20251209 09 SI-DE



